

Ma comm *Une*



N°16 | PREMIER TRIMESTRE 2024

BULLETIN MUNICIPAL TRIMESTRIEL NOYANT-DE-TOURAINÉ

2024

SOMMAIRE MOT DU MAIRE

MOT DU MAIRE
PAGE 1

AMÉNAGEMENT DU
QUARTIER DE LA GARE
PAGE 2

BUDGET
RÉALISÉ 2023
PAGE 3

AGENDA DES
ANIMATIONS
PAGE 4

ÉCOLE / CMJ
PAGE 5

MAISONS FLEURIES
SANTÉ VOUS BIEN
GROUPEMENT D'ACHAT
PAGE 6

ZOOM HISTOIRE
DE NOYANT
PAGES 9 & 10

PROJETS 2024
PAGE 11

ÉTAT CIVIL
MOT LISTE MINORITAIRE
PAGE 12



Chères Noyantaises, Chers Noyantais,

Citius, Altius, Fortius – Communiter » ! « Plus vite, plus haut, plus fort : ensemble » ! Telle est la devise des Jeux Olympiques modernes, ajustée en 2021. Nous voici donc entrés dans cette année olympique, qui devrait être l'opportunité de faire rayonner les valeurs et le savoir-faire français à travers toute la planète.

Cette nouvelle année a démarré par la traditionnelle cérémonie des vœux le samedi 6 janvier dernier. Je profite de cet espace d'expression pour remercier chaleureusement tous les administrés qui ont répondu présents à notre invitation.

Comme chaque année, le premier trimestre est rythmé par le cycle budgétaire. Nous devons clôturer les comptes de l'exercice budgétaire 2023 et ouvrir le budget primitif de l'année 2024. Un budget ambitieux et rigoureux a été adopté à l'unanimité lors de la séance du Conseil municipal du 08 mars 2024. Les résultats de l'exercice budgétaire 2023 sont très encourageants et nous permettent de continuer nos investissements.

Vous pourrez découvrir dans ce bulletin tous les projets prévisionnels et les nombreuses manifestations qui vous sont proposées. Le budget nous permet de poursuivre en 2024 la même tendance que les années précédentes : lancer la dernière et troisième tranche de l'aménagement du quartier de la gare, continuer les engagements promis dans la profession de foi comme la création d'un kiosque au parc des étangs de Fosson et lancer le nouveau Centre Technique Municipal.

Aussi, je proposerai au Conseil municipal, pour la quatrième année consécutive, de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune.

Malgré nos efforts conjoints, nous avons appris par le directeur académique qu'une fermeture de classe aura bien lieu dans notre école. Je tiens à remercier les personnes mobilisées sur les différentes actions menées. En lien avec la directrice de l'école et le Syndicat scolaire, une réorganisation aura lieu avant l'été pour réaffecter cette classe pour d'autres besoins nécessaires à l'apprentissage de nos enfants et au confort du personnel.

Profitez de ce moment de l'année pour apprécier la beauté de nos paysages. Le printemps est synonyme de renouveau : elle s'élabore et elle s'incarne. À Noyant-de-Touraine, ce renouveau s'insuffle plus vite, plus haut, plus fort et surtout ensemble !

Votre Maire,
Théo CHAMPION-BODIN

AMÉNAGEMENT - QUARTIER DE LA GARE

Le projet de l'aménagement du quartier de la Gare avance comme prévu en trois tranches.

La première tranche est en phase de finalisation afin de prévoir une réception dès travaux en 2024. La deuxième tranche (rue de la Gare) est réalisée à hauteur de 80%. La troisième et dernière tranche commencera vers septembre 2024 de l'arrêt de la tranche 2 à la rue Maurice Doucet pour raccorder la piste cyclable existante en direction de Sainte Maure-de-Touraine.

Les feux tricolores ont été remis en fonctionnement suite à la réalisation de la deuxième tranche. En effet, il y a deux carrefours à feux tricolores imbriqués l'un dans l'autre et de chaque côté de l'ouvrage SNCF. Ces nouveaux feux permettent de mettre aux normes les traversées piétonnes rue de la Bellotière et rue de la Touche.

Après un an d'attente, le nouveau poste de transformation du réseau électrique est enfin arrivé. Il va permettre d'avoir un meilleur réseau électrique, de renforcer le réseau électrique pour éviter les fluctuations de tensions et les microcoupures et de raccorder la future centrale photovoltaïque (ombrières et Centre Technique Municipal). Le basculement et la coupure ont été fixés au 11 avril 2024 par Enedis. Les riverains concernés recevront un courrier par Enedis. Dès ce basculement, les réseaux aériens de la rue de la gare vont disparaître ainsi que la ligne Haute



L'arrêt de bus des transports scolaires a été déplacé et un quai-bus a été construit pour respecter les normes pour les personnes à mobilité réduite. Deux abris-bus vont être installés sur la route de Chinon pour les lignes de bus Rémi H2 et TD en relation avec la Région ainsi qu'un abri à vélo sécurisé au niveau de la Gare.

Tension qui traverse des parcelles privées, entre la rue des Loges et la RD760, par le SIEIL.

Le totem de communication a aussi été déplacé à l'entrée d'agglomération de la commune. Un double panneau lumineux va prendre place pour vous informer numériquement. Il permettra de rappeler le respect de la vitesse, permettra d'indiquer la base logistique Intermarché à des horaires précis et annoncera les événements de la commune.

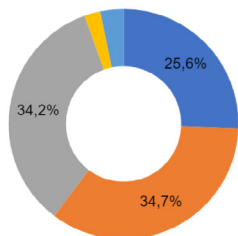
Cet hiver a vu naître la mise en place d'arbres. La plantation va se poursuivre au printemps avec les arbustes et les pelouses. La commune n'a jamais eu autant d'arbres de planter en une année.



FINANCES - BUDGET RÉALISÉ 2023

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

598 100€



152 600€ | Charges à caractère général

- Énergies : 34 200€
- Contrats prestations services : 10 900€
- Entretien bâtiments : 11 400€
- Entretien voirie : 22 600€
- Maintenance : 9 100€
- Fêtes, cérémonies et repas des Aînés : 21 600€

207 200€ | Charges de personnel

204 540€ | Autres charges de gestion courante

- Indemnités élus : 63 600€
- Service incendie : 18 200€
- Participations communales (SI scolaire) : 102 200€

13 600€ | Charges financières

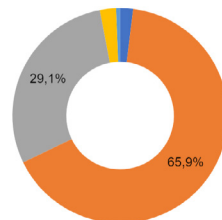
- Intérêts d'emprunts

19 300€ | Opération d'ordre

- Amortissements

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

901 200€



17 400€ | Produits des services

- Budget assainissement : 8 000€
- SIAEP : 2 690€
- Encarts bulletin : 2 900€

591 000€ | Impôts et taxes

- Fiscalité locale : 329 300€
- CCTVV : 191 450€
- Fond de péréquation : 16 600€
- Droits de mutation : 53 700€

260 900€ | Dotations

- Dotation forfaitaire : 56 600€
- Dotation Solidarité Rurale : 82 600€
- Dotation nationale de péréquation : 15 800€
- FCTVA : 8 550€
- Attribution départementale taxe pro : 9 750€
- Etat compensation exonération Taxe foncière et habitation : 87 350€

21 900€ | Autres produits de gestion courante

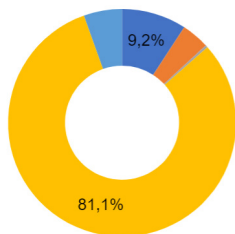
- Revenus des immeubles

5 400€ | Atténuations de charges

- Remboursement rémunérations personnel

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

1 009 000€



92 500€ | Emprunts

- Remboursement capital

40 000€ | Subvention d'équipements versées

- Réseaux électricité et éclairage public

3 300€ | Immobilisations incorporelles

- Logiciels de gestion administrative : 3 300€

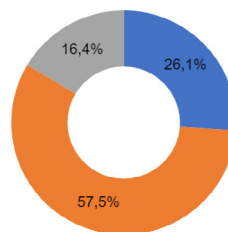
818 200€ | Immobilisations corporelles

- Voirie : 39 200€
- Véhicule électrique : 33 600€
- Matériel Bureau Mairie : 7 600€
- Ordinateur adjoint : 1 600€
- Bâche Incendie : 13 000€
- Aménagement Quartier Gare : 693 000€
- Centre Technique Municipal : 26 000€

55 000€ | Opérations d'ordre

RECETTES D'INVESTISSEMENT

425 700€



111 100€ | Dotations

- Taxe aménagement : 51 150€
- FCTVA : 31 150€
- Excédent de fonctionnement : 24 800€

244 700€ | Subventions

- Département : 82 400€ (Quartier Gare et Centre Tech Municipal)
- Etat Bonus véhicule Elec. : 12 000€
- Véhicule électrique (SIELL et Région) : 5 500€
- Etat : 94 250 € (Quartier Gare)
- Région : 49 000 € (Quartier Gare)
- DETR : 1 500 € (acompte Bâche Incendie)

69 900€ | Opérations d'ordre

- Amortissements

ANIMATIONS - AGENDA

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

- **16 & 17 mars** : Le printemps des artistes organisé par les Chevalets de Courteau, salle Ida de l'Aigle
- **21 & 22 mars** : La grande lessive organisée par Art'No limit devant la mairie et journée de sensibilisation « déchets sur le bord des routes » organisée par le conseil départemental
- **22 mars** : Concert de trompes de chasse à 20h30 à l'église de Noyant-de-Touraine organisé par l'ACCA
- **7 avril** : Initiation à la danse country organisé par Country West 37 à 10h à la salle Ida de l'Aigle
- **12 avril** : Match de rugby du RCM37 vs Joué-les-Tours au stade
- **13 avril** : 2^{ème} édition de la mission Anti-pollution de 10h à 12h organisée par le CMJ et la municipalité. Départ du service technique.
- **14 avril** : Le marché de printemps et vide-greniers organisé par Noyant Animation. Au centre-bourg.
- **24 avril** : Le repas de printemps organisé par le club Bel Automne salle Ida de l'Aigle
- **5 mai** : Le salon de la BD organisé par Art'No Limit salle Ida de l'Aigle
- **8 mai** : Cérémonie commémorative du 8 mai
- **8 mai** : Course départ de Descartes de vélo arrivée à Noyant-de-Touraine organisé par l'Union Vélocepedique Descartoise
- **12 mai** : Rando Rêves d'enfants organisée par ADEL Centre. Départ au stade de Noyant
- **7 juin** : Tournoi touch à V, rencontre Inter Entreprises vs Associations organisé par le RCM37 au stade
- **21 juin** : Fête de la musique organisée par Noyant Animation place de la mairie
- **27 juin** : Pique nique organisé par le Club Bel Automne au stade
- **6 juillet** : Fête de l'été aux étangs de Fosson organisé par l'ensemble des associations de la commune
- **25 août** : L'Allée de Brou, exposition organisée par Les Chevalets de Courteau
- **Début septembre** : Forum des associations et Accueil des nouveaux arrivants au stade
- **19 octobre** : Dîner dansant à thème organisé par Noyant Animation salle Ida de l'Aigle
- **23 octobre** : Repas choucroute organisé par le Club Bel Automne salle Ida de l'Aigle
- **11 novembre** : Cérémonie commémorative du 11 novembre suivi du repas des aînés
- **17 novembre** : Spectacle Lyrique organisé par A Pleine Voix salle Ida de l'Aigle
- **24 novembre** : Exposition organisé par Art'No Limit salle Ida de l'Aigle
- **13 décembre** : Repas de Noël organisé par le Club Bel Automne salle Ida de l'Aigle
- **Mi-décembre** : Spectacle et Boum de Noël organisés par la municipalité salle Ida de l'Aigle

Arrachage de la jussie aux étangs de Fosson en partenariat avec le Syndicat de rivières Val de Vienne :

- 5 avril / 3 mai / 14 juin / 6 septembre / 4 octobre

ENFANCE JEUNESSE - ÉCOLE / CMJ

FERMETURE DE CLASSE

Le regroupement pédagogique intercommunal (RPI) entre Noyant de Touraine et Trogues perdra une classe à la rentrée prochaine, malgré la mobilisation et le maintien des effectifs prévus.

C'est avec une grande déception que nous avons appris la fermeture d'une classe sur l'école de Noyant de Touraine le 16 Février dernier. Malgré une rencontre avec le directeur d'académie, un nombre inchangé d'élèves à la rentrée, une pétition, une réunion publique, une manifestation... le soutien des parents et de l'Ape. Le directeur d'académie a pris la décision de fermer une classe pour la rentrée prochaine. Les enfants seront donc répartis sur 5 classes dans le RPI au lieu de 6, le nombre d'élèves par classe sera donc plus élevé à partir du mois de Septembre.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Pour la 2^{ème} année consécutive le CMJ a prévu d'organiser une matinée ramassage et tri des déchets, cette année elle aura lieu le samedi 13 Avril..

Samedi 13 Avril 2024 10h-12h

MISSION IMPOSSIBLE ANTI-POLLUTION

Collecte de déchets sauvages
à Noyant-de-Touraine

2^{ème} édition !



Opération éco-citoyenne
organisée par le Conseil
Municipal des Jeunes de
Noyant-de-Touraine



RENDEZ-VOUS AUX SERVICES TECHNIQUES
1 IMPASSE DES FONDS DE LA BARRE

CHALLENGE PAR GROUPE

Petits et grands, promenez-vous dans notre commune.
Enfants sous la responsabilité des parents.
Venez nombreux ! Sacas gratuits fournis.

+ Une récompense pour le groupe ayant
ramassé le plus de déchets

Prévoyez :

- Gants de jardinage
- Une bonne paire de chaussures
- Un gilet fluo pour se signaler en bordure de route
- Canne de ramassage

ET ON TERMINE SUR UN
APERU CONVIVAL !
OFFERT PAR LA MAIRIE

Renseignements complémentaires : Mairie de Noyant-de-Touraine - 1 place de la Mairie 37800 Noyant-de-Touraine
02.47.65.82.03 - mairie@noyant-de-touraine.fr

Ne pas oublier de faire vos papiers - composition Mairie de Noyant de Touraine

CONCOURS DE MAISONS FLEURIES

En 2023, 7 personnes inscrites au concours des maisons fleuries, ont pu bénéficier de bons d'achats chez les fleuristes de la commune.

Après cette bonne participation, la municipalité renouvelle cette action pour l'embellissement de la commune...

L'inscription est gratuite pour les Noyantais passionnés de fleurs, excepté les membres du jury. Tous les participants à ce concours reçoivent en retour un bon d'achat.

Inscription en mairie du 15 avril au 31 mai 2024, catégories : jardin et commerçant.

SANTÉ VOUS BIEN

En partenariat avec la mutualité française « santé vous bien » propose le bien vieillir, lutter contre l'isolement des seniors, prévention des chutes et renforcement des liens sociaux.



PLANNING – Santé vous bien Ateliers santé à Noyant-de-Touraine



DATES	Avril 2024	Mai 2024	Juin 2024	Jul 2024	Août 2024	Sept 2024	Oct 2024	Nov 2024	Déc 2024	Intervenants	Lieux des ateliers
Ateliers Santé											
Journée de repérage	Lundi de 9h30 à 16h30	8/04								Dépistages auditifs, visuels, glycémie-TA...	Salle des fêtes – Rte de la Manse, 37800 Noyant-de-Touraine
Atelier mentation 2h	Les mardis de 10h à 12h		14/05 21/05 28/05	04/06 10/06						Dietéticienne	Foyer de la Salle des fêtes – accès Rue de la Gare, 37800 Noyant-de-Touraine
Atelier ophrologie Sommeil	Jeudi 10h – 12h			13/06						Sophrologue	
Atelier médicament	Mardi 10h-12h			18/06						Pharmacien	
Atelier Habitat	Mardi 10h-12h			25/06						Ergothérapeute	
Atelier Bien-être flexologie	Lundi 10h-12h				01/07					Réflexologue	
Atelier Gym-révention	Les mardis 10h – 11h						03/09 10/09 17/09 24/09	01/10 08/10 15/10	05/11 12/11 19/11 26/11	03/12 10/12 17/12 – séance bilan	EPGV 37

GROUPEMENT D'ACHAT FIOUL ET PELLETS

L'achat groupé permet de bénéficier de prix intéressants pour le fioul et également les pellets. En 2023, 14 familles ont profité de ces tarifs pour les pellets et 11 foyers pour le fioul.

Les pellets 100 % résineux sont conditionnés en palette 72 sacs de 15 kg et livrés gratuitement à domicile.

La commande se fera en fonction des tarifs en cours d'année. Si vous êtes intéressés par ce service, merci de remplir le coupon et de le faire parvenir à la mairie **avant le 30 avril 2024**. Les personnes bénéficiaires en 2023 seront contactées automatiquement.



Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Mail :

Quantité de fioul : litres

Quantité de palette de pellets :



Entretien et Création
PARCS - JARDINS ÉLAGAGE - DÉBROUSSAILLAGE
 CRÉATION & TONTE DE PELOUSES

sarl ROBIN Père & Fils

ZA Les Malvaux - 37800 Ste Catherine de F.

Tél/Fax **02 47 65 65 38**
 robin.paysagiste@wanadoo.fr

Restaurant gastronomique au cœur de Sainte-Maure de Touraine



La Table des Halles
 RESTAURANT

30 place du Maréchal Leclerc • 37800 Sainte-Maure de Touraine
 09 81 86 53 57 • latabledeshalles.com




Location de véhicules de
 tourisme et utilitaires
 pour simplifier vos
 déménagements,
 travaux et déplacements

**DES PRIX COMPÉTITIFS AU
 SERVICE DE VOS ÉCONOMIES !**



Station U
L'île Bouchard

Des valeurs
 fortes, au
 service de vos
 économies

NOUVEAU

CARBURANTS **ULTRA**

BON POUR LE PORTE MONNAIE et BON POUR LA PLANÈTE

BAISSE DE LA CONSOMMATION
 ET DES ÉMISSIONS POLLUANTES



ÉVITE L'ENCRASSEMENT
 DES MOTEURS



AUGMENTATION DES
 PERFORMANCES



ULTRA LUBRIFIANT



RÉDUCTION DES FINES
 PARTICULES ET FUMÉES



NEUTRALISE L'EAU CRÉÉE PAR LA
 CONDENSATION DANS LES
 RÉSERVOIRS



Testé par L'UTAC-CERAM* (L'Union Technique de l'automobile et du motocycle), seul organisme technique reconnu par l'État Français. Partenaire ADEME, CEE, AIDEE

*Test Diesel

CANCÉ
Constructeur métallique

RECRUTE

- Monteur, chef d'équipe
- Métallier et apprentis (Atelier) en charpente métallique (h/f)
- Poseur, chef d'équipe en menuiseries et Façades rideaux Alu (h/f)



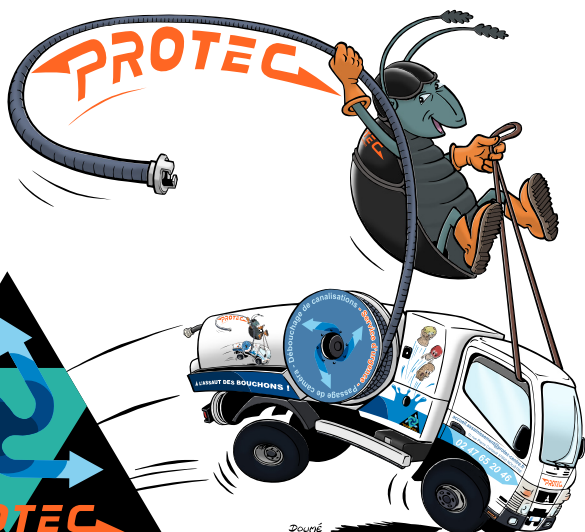
Chantiers variés

Sécurité optimale

Travail en équipe

Agence de **TOURS**
à **NOYANT-DE-TOURAINES**
02 47 73 51 65

À L'ASSAUT DES BOUCHONS !



Débouchage de canalisations
Passage de caméra
Service d'urgence
Hydrocurage « Éco-l'eau »
Assainissement
Procédé « Green Fosse »

© Doumé www.cartaturesdoume.com

1b rue Pierre Cantault 37800 NOUÂTRE - 02 47 65 20 46 - accueil.assainissement@protec-centre.fr

ZOOM - HISTOIRE DE NOYANT

LE CHÂTEAU DE BROU

Édifié en 1475 par les seigneurs de Sainte Maure, la volonté des nouveaux Maîtres de Maison et des artisans de talent se liguent pour redonner au château son lustre dans le respect de l'art et de l'histoire, en le dotant du confort que l'hôte du XXI^e siècle appréciera lors d'une halte de charme. Tapisseries d'antan tissées selon les cartons des ancêtres de la prestigieuse Maison Roze, meubles de salle de bain taillés dans la flèche de l'Église de Pouzay et signés de 1760, éclairages du parc valorisés par Pierre Bideau, Maître éclairagiste dont la notoriété dépasse les frontières, vitraux de la chapelle signés par le Maître verrier Lobin en 1968.

Le château de Brou domine la vallée de la Manse, que le viaduc de Besnault enjambe à peu de distance.

Si l'on se réfère au Dictionnaire d'Indre-et-Loire, Brou et Noyant-de-Touraine auraient appartenu en 1262 à Guillaume de Chergé qui aurait fait, cette année-là, une donation à l'abbaye de Beaumont. Puis, pour les deux siècles suivants c'est le mystère total jusqu'en 1443 où une charte de Beaumont ferait mention de Marguerite de Mimes, veuve de Jean de la Lande, dame de Brou et de Noyant-de-Touraine. Pierre Testu, cité en 1453, lui aurait succédé tout au moins à Brou. Car l'hermite Souliers donne comme titulaire du fief de Noyant-de-Touraine dès 1410, François de Gébert. Le siège de cette seigneurie était un château dont il subsiste quelques vestiges au lieu-dit la Barre. Mais à partir de 1456 avec un autre François de Gébert, Brou et Noyant-de-Touraine seront à la même famille. La famille de Gébert va en garder la possession jusqu'en 1813.



Brou de 1859 à nos jours

Monsieur et Madame Troncin-Mersan achetèrent par la suite, toujours de Madame la marquise de Carbonnières, la Jaulnaye à Noyant-de-Touraine le 22 décembre 1860. Une partie de la terre de Baugé qu'elle avait vendue le 23 janvier 1860 fut rachetée par eux le 9 septembre 1861. Ils y ajoutèrent encore deux bâtiments contigus au bourg de Noyant-de-Touraine le 23 octobre 1863. L'ancienne terre de Brou se trouva ainsi très partiellement reconstituée ! Pourtant deux ans plus tard, le 27 octobre 1865, ils aliénèrent le domaine à Monsieur le marquis de Moges et à son épouse, à chacun pour moitié pour le prix de 200.000 francs» Paul-Charles-Victor, marquis de Moges.

D'importantes restaurations effectuées de 1866 à 1868 qui ont donné à Brou, l'aspect qu'il a conservé de nos jours mais qui l'ont peut-être empêché d'être au moins inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. Les auteurs de cette sauvegarde n'eurent pas d'enfants pour leur succéder. Madame la marquise de Moges mourut à Brou le 29 mai 1900 et son époux le 11 février 1903. Avec lui, s'éteignait le dernier descendant en ligne masculine de cette ancienne famille.

IDA DE L'AIGLE



Mademoiselle des Acres de l'Aigle est issue d'une famille de haute noblesse, elle naquit au château des Avenues à Compiègne. Elle était la cadette de quatre enfants.

Elle eut comme gouvernante et éducatrice une Anglaise Miss Bréléma, qui la styla à la rigide école de la tradition britannique. C'est ce qui explique qu'elle parlait couramment l'anglais. Gracieuse et simple, dans sa jeunesse elle faisait l'orgueil de Sam (un Anglais également), son cocher, lorsqu'il la conduisait à la chasse à courre en forêt de Compiègne dans une calèche attelée de deux poneys arabes blancs aux longues queues et aux abondantes crinières.

Sur le conseil de l'abbé Brault, curé de Noyant-de-Touraine, Mademoiselle Ida des Acres de l'Aigle, décida avec l'aide d'une amie, Madame de Chézelles, de faire du château de Brou, un orphelinat à vocation horticole. Ainsi naquit vers 1906: l'Œuvre des petits jardiniers de Brou. A l'écart du château furent construits de nouveaux bâtiments pour abriter le dortoir, réfectoire, cuisine et salle de cours. Au cours de la première guerre mondiale, Brou devient une annexe de l'hôpital de Sainte-Maure avec Mademoiselle de l'Aigle comme infirmière en chef. Dans le même temps elle recueillait de nombreux gamins de Paris fuyant le bombardement de la grosse Bertha. Au moment de la débâcle de 1940, le château fut un refuge pour tous ceux que l'invasion chassait de chez eux. Plus de cent personnes

y étaient hébergées quand un officier allemand se présenta pour ordonner l'évacuation des lieux qui devaient servir de cantonnement aux troupes ennemies.

Mais vieillie et en partie ruinée, Mademoiselle de l'Aigle, par un acte signé à Compiègne le 30 juin 1950, céda Brou à la société Les Amis des Jeunes ayant pour objet la création, le développement et le soutien de toutes œuvres de formation professionnelle, morale et familiale ou ménagère. C'est cette association qui depuis 1960 loua tout le château à l'exception de la plupart des terres au Groupement central pour l'action sociale dont le siège est à Dammarie-les-Lys et qui l'a transformé en maison familiale de vacances. Mademoiselle de l'Aigle continua sans doute à y résider car elle y mourut aveugle dans sa 94^{ème} année le 2 février 1966. Ses obsèques eurent lieu à Noyant-de-Touraine le 4 février en présence d'un grand nombre de personnalités. Son cercueil fut porté au cimetière par «les Anciens de Brou» venus parfois de très loin pour rendre hommage à leur bienfaitrice pour laquelle ils avaient demandé la Légion d'honneur. Elle ne l'obtint jamais, pourtant elle avait fait vivre à Brou, l'une des plus belles pages de sa longue histoire.

Désormais, le Domaine de Brou honore sa mémoire, notamment à travers la chambre qui porte son nom, rappelant son héritage d'humanisme et de générosité.



VIE LOCALE - PROJETS 2024

ET POUR 2024 ? QUELS PROJETS

Aménagement du quartier de la gare avec la fin de la première et deuxième tranche. Lancement de la troisième et dernière tranche RD760.

Mise en place d'un double panneau lumineux carrefour RD760/rue de la Gare.

Création d'un kiosque au parc des étangs de Fosson.

Réalisation d'un plan communal en dépliant.

Lancement des **travaux pour un nouveau Centre Technique Municipal (CTM)** et création d'ombrières photovoltaïques avec Val de Loire Solaire sur le parking rue de la Gare.

Enherbement de l'ancien cimetière avec une allée en béton désactivé entre la porte en bois et le monument au mort.

Achat d'un **logiciel pour le secrétariat** et réalisation d'un plan à l'échelle pour le cimetière à l'aide d'un drone.

Remplacement du chauffage défectueux dans une classe à l'école.

Réfection de la voirie chemin de la Hacherie.

Amélioration du réseau électrique sur tout le quartier de la gare en éliminant la ligne haute tension qui passe en domaine privé entre rue des Loges et la route de Chinon avec le SIEIL.

Achat d'un broyeur avant pour les chemins et accotements.

Réfection de la voirie à l'entrée de la rue de la Touche en attente d'une subvention.

Traçage de 12 places poids-lourds ou bus rue des Silos.

Débernage impasse de la Sauneraie et chemin de Sanouva. **Curage fossé** au chemin du bois du Marais.

Achat de 12 grilles d'exposition.

Réunion d'échanges avec les commerçants et lancement d'un plan signalétique.

Mise en service du nouveau forage pour une autonomie sur l'eau potable.

Lancement des travaux pour **l'agrandissement de la déchetterie** de Noyant-de-Touraine par le SMICTOM et la CCTVV.

Fin du recours et **lancement de la zone mixte de Gâtebois**, sortie d'autoroute et entrée de la commune.

Continuer la négociation avec la SNCF pour réaliser un projet de tiers lieu au sein de la gare de Noyant-de-Touraine avec la CCTVV.

Réfection de la voirie route de Chinon de la route de Brou à la rue de Richelieu en lien avec le Département.

Création d'un abri à vélo sécurisé au niveau de la Gare avec une borne de recharge électrique et une pompe de gonflage en partenariat avec la Région Centre Val de Loire.



ÉTAT CIVIL

(Arrêté au 29/02/2024) - Ne sont cités que les noms pour lesquels la Mairie a reçu l'accord de parution dans le bulletin.

1 NAISSANCE

- DENIS Eliott né le 17/01/2024

0 DÉCÉS

0 PACS

0 MARIAGES

Tous les projets ont été présentés en commissions et votés à l'unanimité des membres présents et représentés lors du Conseil municipal du 08 mars 2024.

IDENTIFICATION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi APER, vise à accélérer et simplifier les projets d'implantation de producteurs d'énergie. Son article 15 demande aux communes de définir, par délibération du Conseil municipal, après concertation du public selon des modalités qu'elles déterminent librement, des zones d'accélération (ZAENR) où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. Ces ZAENR peuvent concerner toutes les énergies renouvelables (ENR) : photovoltaïque au sol, méthanisation, agrivoltaïsme, éolien, hydroélectricité ou chaleur renouvelable.

Ces zones d'accélération ne sont pas des zones exclusives : des projets pourront être autorisés en dehors. Le choix de réaliser un projet restera aux propriétaires de la parcelle.

Pour ce faire, une concertation des administrés a eu lieu jusqu'au 25 janvier 2024 afin de pouvoir lister l'ensemble des projets de la commune et les parcelles qui pourraient les accueillir (courrier distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune). Par ailleurs, la commune de Noyant-de-Touraine a identifié un certain nombre de zones «photovoltaïque ou sol» en commission Eaux-Assainissement-Environnement-Urbanisme : site de castille, silos Soufflet, silos Robin, parking rue de la Gare, Base Intermarché et MFR. Toutes ces zones ont été validées à l'unanimité au Conseil Municipal du 02 février 2024.

MOT LISTE MINORITAIRE

(Droit d'expression article L-2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Pourquoi changer ?

Les démissions s'enchaînent, des conseillers de l'équipe majoritaire ne viennent plus assister aux réunions du conseil ...
Toujours des rétentions de l'information. Toujours des mises à l'écart. Que dire de plus ...

On demande de voter un budget parce que c'est obligatoire mais sans préciser quelle sera l'utilisation de sommes engagées ... Attention, cet argent est aussi le vôtre ...

Même les membres de l'équipe majoritaire ne sont pas écoutés ou consultés. Nous ne sommes plus en démocratie...

Toujours présent pour insuffler la réflexion !



POMPES FUNÈBRES MAISON ROBERT

Depuis 1985

24h/24h
7j/7j

Organisation complète des obsèques
Caveaux - Monuments
Inhumation - Crémation

9, rue de la Fougetterie - 37220 L'ILE-BOUCHARD
Tél. 02 47 95 22 99 | Mail. contact@pfrobert.com

PROCHAINEMENT : NOUVELLE AGENCE
Route de Chinon - 37800 Ste-Maure-de-Touraine

RCS de Tours sous le n° 451 301 130. Pompes Funèbres habilitées sous le n° 21-37-0040. MIA - N° OIRIAS 07027964 (www.mia-tdf.fr)
Toute réclamation doit être adressée par voie postale à l'Indice des pompes funèbres annoncées ci-dessus.



6 place de la mairie 37800 St Epain

Ouverture :

Du lundi au vendredi

9h-12h30

14h30-19h30

Samedi :

9h - 12h30

tel : 02-47-65-80-09

pharmaciesaintepain@gmail.com

www.pharmacie-saint-epain.com



SYL COIFF
salon

COIFFURE

57, route de Chinon - NOYANT
02 47 65 52 01

Eurl - AR TP

Anatole Rabusseau

TRAVAUX PELLE ET MINI PELLE



Terrassement, aménagement
Assainissement autonome
Branchement tout à l'égout
Vente et livraison de granulats

3, rue de la Villa Gallo-Romaine Soulangé - 37800 POUZAY
rabusseau.anatole@orange.fr 06.88.17.46.48

TRAVAUX PUBLICS & PRIVÉS AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Portable : 06 83 90 77 95

Tél / Fax : 02 47 65 10 32



Laurent GRATELLE

E-mail : laurentgratelle-tp@orange.fr

12 route de Vellèches 37800 ANTOGNY-LE-TILLAC

SOLUTION COURANT



0789.0630.42



02.47.65.47.12

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

Eurl ROBIN Parcs et Jardins
 Entretien Parcs et Jardins
 Services à la Personne

Règlement CESU accepté,
 Avantages Fiscaux possibles,
 50% de crédit ou réduction d'impôts

ZA Le Talvois 37800 NOUATRE
 Agrément N°050109/F/037/S/001 02.47.34.07.76 - 02.47.65.65.38 robin.paysagiste@wanadoo.fr



DOMAINE DE BROU
 CHÂTEAU, GÎTES & SALLES
 37800 NOYANT DE TOURAINE

02 47 65 80 80

REPAS D'ENTREPRISE
 ANNIVERSAIRES
 FORMATIONS
 ÉVÉNEMENTS
 SÉMINAIRES
 MARIAGES
 BAPTÊMES




INEO
 UNE MARQUE DE EQUANS

INEO RESEAUX CENTRE
 AGENCE DESCARTES

**RÉSEAUX ÉLECTRIQUES AÉRIENS, SOUTERRAIN, H.T. B.T.
 ÉCLAIRAGE PUBLIC, SPORTIFS ET ILLUMINATIONS
 LOTISSEMENTS – VRD – TÉLÉCOM – GAZ – AEP
 ÉNERGIES RENOUVELABLES : PHOTOVOLTAÏQUE et
 ÉOLIEN**

Les Gronais de Rigny – 37160 DESCARTES
 Tél : 02 47 92 43 94 - Fax : 02 47 92 44 77
 E-MAIL – irc-descartes@equans.com

spie batignolles

BELLIN TP – 5 rue de la Chaponnerie
 86600 LUSIGNAN
 Téléphone 05 49 43 30 12 – Télécopie 05 49 43 30 63
 Courriel : bellin@spiebatignolles.fr

/ bellin TP

TRAVAUX PUBLICS – ROUTES – TERRASSEMENTS -CANALISATIONS



Retrouvez toutes les informations et alertes de votre Commune sur PanneauPocket

Depuis un téléphone ou une tablette

- 1 Recherchez PanneauPocket sur AppStore, PlayStore ou AppGallery et téléchargez l'application gratuitement



- 2 Ouvrez PanneauPocket et recherchez votre commune ou votre code postal et cliquez sur le ❤️ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !



Depuis un ordinateur

Lancez votre navigateur internet et tapez dans votre barre de recherche app.panneaupocket.com

Saisissez le nom de la commune, l'intercommunalité, l'école, le syndicat ou son code postal dans le champ de recherche ou promenez-vous sur la carte de France puis cliquez sur la localisation qui vous intéresse. Tout apparaît ensuite dans le téléphone au milieu de l'écran.



C'EST SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

MAIRIE DE NOYANT-DE-TOURAINES

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h00 - Les mercredis de 13h30 à 17h00

Hors vacances scolaires tous les samedis matins de 8h30 à 11h30

mairie@noyant-de-touraine.fr | **02.47.65.82.03**

Retrouvez toutes les informations et actualités de la commune sur : **www.noyant-de-touraine.fr**

Le magazine de la ville de Noyant-de-Touraine est édité par la Mairie de Noyant-de-Touraine - 1, place de la mairie 37800 NOYANT-DE-TOURAINES -

Contact : 02.47.65.82.03 - www.noyant-de-touraine.fr - mairie@noyant-de-touraine.fr. Tirage à 650 exemplaires

Directeur de la publication : Théo CHAMPION-BODIN **Directeur de la rédaction** : Damien BOISGARD

Conception graphique : Mercure Communication - Aurélien BOURGEOIS Impression : Imprimerie Berton 37500 Anché

Toute reproduction même partielle, des textes, illustrations et photographies est interdite sans accord préalable. Le magazine de Noyant-de-Touraine n'est pas responsable des textes, photographies, illustrations et dessins qui lui sont envoyés. Ils sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs.